

Le Conseil municipal de LA MENITRE s'est réuni le VINGT SIX JUIN DEUX MIL QUATORZE, à VINGT HEURES, sous la présidence de Jackie PASSET, Maire.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :** Jackie PASSET – Véronique CHOTARD – Vincent FOURNERET – Eliane PAYRAUDEAU – Tony GUERY – Bérengère BOUCHER – Gérard BARTHELEMY – Paul –Marie CACHEUX – Jocelyne VIET - Roger DELSOL – Bernadette ROEGIERS – Pascale YVIN – David JACQUET – Pascal ORGEREAU – Patrice BENESTEAU - Yves JEULAND - Cathia BAILLIF-DELAIRE – Isabelle PLANTE

**ÉTAIT EXCUSÉE :** Blandine FROGER (pouvoir)

**Secrétaire de Séance :** Eliane PAYRAUDEAU

### **Projet de rénovation de l'école maternelle Pierre Perret**

Au cours du précédent mandat, une mission de maîtrise d'œuvre a été confiée à l'atelier d'architecture JML, pour un programme d'isolation thermique des bâtiments de l'école maternelle Pierre Perret. L'atelier d'architecte a présenté l'orientation du projet qui est avant tout l'isolation thermique du bâtiment, mais dit vouloir faire « d'une pierre plusieurs coups et propose ainsi de pratiquer une isolation extérieure pour à la fois soigner le thermique, l'acoustique, le relooking et la requalification de l'espace.

Avant de poursuivre la réflexion et d'affiner son projet, il a besoin de recueillir les avis des élus. Une réflexion sera donc menée, dès septembre, au sein des deux comités « affaires scolaires et périscolaires » et « bâtiments ».

### **Adhésion au groupement de commandes via le SIEML, pour l'achat de gaz naturel et d'électricité**

Dans le cadre de la suppression de la tarification réglementée de l'énergie à compter du 1<sup>er</sup> janvier prochain, le SIEML propose aux communes adhérentes de faire un groupement de commandes pour l'achat de gaz naturel, d'électricité et de services en matière d'efficacité énergétique, afin de susciter les meilleures offres de prix en mutualisant les besoins. Le Conseil municipal décide de rester autonome et de ne pas y adhérer.

### **Proposition de convention GrDF – télérelevé des compteurs gaz**

Dans le cadre du projet « compteurs communicants gaz » de GrDF qui consiste à mettre en place des systèmes de comptage pour une mise à disposition plus fréquente de données de consommation et une facturation sur index réels, des concentrateurs nécessaires pour la mise en œuvre de ces nouveaux services seront installés sur l'un des trois points suivants : la mairie, l'église, le stade.

### **Désignation d'un délégué au sein de la Fédération des stations vertes de vacances**

La commune bénéficie du label Station Verte et est adhérente à la Fédération Française des Stations Vertes de Vacances. Roger Delsol est élu délégué et référent de cet organisme.

### **Désignation d'un délégué au sein de l'association de défense des communes du Val d'Authion**

Jacky Passet et Patrice Benesteau sont élus délégués pour représenter la commune au sein de l'association de défenses des communes du Val d'Authion, association créée suite à l'adoption par l'Etat du Plan de prévention des risques inondation (PPRI).

## **Nouvelles candidatures au sein des comités consultatifs pour lesquels des places sont encore vacantes**

Les candidatures suivantes ont été validées : Charles Raffin au comité développement économique, Valérie Guillet et Danielle Coicault au comité restauration scolaire et Isabelle Lambert au comité animation jeunesse. Deux places restent disponibles au sein du comité développement économique.

## **Approbation du règlement intérieur du Conseil municipal**

Le règlement intérieur qui détaille les modalités de fonctionnement du Conseil municipal, des commissions et comités a été approuvé et est applicable pour le présent mandat 2014/2020.

## **Renouvellement des baux ruraux au 1<sup>er</sup> Novembre 2014**

Les baux ruraux arrivant à échéance au 1<sup>er</sup> novembre prochain ont été renouvelés.

## **Transfert de voirie du lotissement privé « clos Jeanne de Laval »**

Le lotissement privé « le clos Jeanne de Laval » a été viabilisé. Suite à l'accord de principe donné lors du dépôt du permis de lotir pour le transfert à la commune des équipements communs, le Conseil municipal accepte la rétrocession à l'euro symbolique des voies de ce lotissement.

## **Mise en place des TAP (Temps d'activités périscolaires)**

Les activités proposées s'articulent autour d'ateliers théâtre, langage des signes, sports, arts plastiques, lecture, cuisine, musique, Maison de Loire, danse, jardins, jeunesse réparties en 7 groupes (18 élèves) pour les primaires et 5 groupes (14 élèves) pour les maternelles.

L'animation des ces groupes d'activités serait confiée à 8 intervenants extérieurs et à quelques agents communaux selon les besoins. Le tout coordonné par Anne-Marie Perrotin, médiatrice culturelle de la commune. Les activités se dérouleront dans les locaux communaux suivants : école Maurice Genevoix, école maternelle Pierre Perret, Espace culturel, Espace Joseph Pessard. Une participation forfaitaire des familles est fixée à 36 € par an et par enfant. Le service garderie périscolaire sera prolongé le mercredi jusqu'à 12h30.

## **Motion de soutien à l'action de l'Association des Maires de France (AMF) sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat**

La commune est solidaire envers l'AMF qui souhaite mener une action forte et collective pour alerter les pouvoirs publics sur l'impact des mesures annoncées dans le cadre du plan d'économies de 50 milliards d'euros décliné sur les années 2015-2017. La diminution des ressources locales pénalisera à terme la population, déjà fortement touchée par la crise économique et sociale.

## **Révision des tarifs de location des logements rue de Vallée**

Les loyers des logements conventionnés 4, 8 et 8 bis rue de la Vallée sont majorés au 1<sup>er</sup> juillet de chaque année selon l'indice de référence des loyers – valeur 4<sup>e</sup> trimestre, soit une augmentation de 0,69 %.

## **Tirage au sort de 5 personnes pour le jury d'assises 2015**

Le tirage au sort, à partir des listes électorales, désigne les 5 personnes suivantes : Josseline Poupard, Damien Lyonnet, Marie Legendre, Guillaume Brossard, Chantal Dutertre.

## **Vente du fossé à la CUMA des Sablons**

Lors de sa réunion du 22 mai dernier, le Conseil municipal a vendu pour l'euro symbolique un fossé communal à la CUMA des Sablons. Suite à une modification du projet initial, le Conseil municipal revoit sa délibération et décide de vendre le fossé à Jean-Bernard Guion pour un montant de 0,40 € le m<sup>2</sup>.

## **Personnel communal**

Un poste CAE à hauteur de 26/35<sup>e</sup> pour l'entretien des espaces publics a été créé pour une durée d'un an à compter du 27 juin 2014. Par ailleurs, un contractuel sera recruté pour assurer le remplacement d'un agent administratif pour raisons de santé 35/35<sup>e</sup>. Il est décidé également de mettre à disposition de la communauté de communes Vallée Loire-Authion le service communication pour 17,5/35<sup>e</sup> à compter du 1<sup>er</sup> Septembre 2014 pour une durée de 6 mois renouvelable 1 fois. Ce projet s'inscrit dans un objectif partagé de mutualisation des moyens.

## **Piscine Les Rosiers-sur-Loire**

L'organisation relative à l'octroi des entrées de piscine pour les Rosiers-sur-Loire se met en place : des flyers sont distribués via les écoles, les commerçants, les espaces publics. Chaque habitant peut se présenter à l'accueil de la mairie et recevra sur sa demande une carte personnalisée et un carnet de 10 entrées gratuites (pour accès à la piscine des Rosiers-sur-Loire) renouvelable une fois.

Jackie PASSET  
Maire,